

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 16630**

### Intitulé

*L'accès à la certification n'est plus possible*

Responsable ressources humaines

Nouvel intitulé : Responsable ressources humaines

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
CCI Grand Hainaut	Président CCI territoriale

### Niveau et/ou domaine d'activité

**II (Nomenclature de 1969)**

**6 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

315n Etudes et prévisions, établissement de stratégies

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le Responsable ressources humaines (RH) assure la responsabilité de la fonction RH d'un site, d'une zone géographique, d'une filiale ou pour une population donnée et relaye dans le cadre de son périmètre d'action, la politique RH définie par la Direction.

Le responsable ressources humaines exerce les domaines d'activités suivants:

- la définition du plan d'action RH
- La coordination et le suivi du développement RH de l'unité
- La supervision de la gestion administrative du personnel et de la paie
- La conduite de projets RH spécifiques
- L'organisation du dialogue social
- Le management et l'accompagnement de responsables et collaborateurs

Les candidats sont évalués sur leurs compétences à :

- Elaborer un plan d'action RH, en veillant au respect des contraintes législatives et réglementaires
- Piloter le développement RH de l'unité, dans le respect des budgets définis
- Superviser la gestion administrative du personnel et de la paie
- Piloter les différentes étapes d'un projet RH depuis sa conception jusqu'à sa mise en oeuvre et son évaluation
- Organiser le dialogue social en organisant les élections des IRP et en préparant et animant les réunions de concertation
- Mettre en oeuvre un management fonctionnel, transversal et hiérarchique adapté

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le RRH exerce sa fonction dans tous les secteurs d'activités.

Responsables ressources humaines

Adjoint de DRH

Responsable développement RH

Responsable formation

Responsable recrutement

responsable de l'administration du personnel

**Codes des fiches ROME les plus proches :**

M1503 : Management des ressources humaines

M1502 : Développement des ressources humaines

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

La certification repose sur les résultats d'un oral composé de trois volets : - représentation des rôles et fonctions d'un Responsable Ressources Humaines, des compétences requises pour l'exercice de ce métier

- présentation d'un portefeuille de compétences techniques et génériques développées ( apport de preuves)
- présentation de pistes de progression au regard du projet professionnel à court, moyen et long terme

**Validité des composantes acquises : 5 an(s)**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI/NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	75% professionnels domaine RH 25% représentants centres de formation
En contrat d'apprentissage	X	idem
Après un parcours de formation continue	X	idem
En contrat de professionnalisation	X	Idem
Par candidature individuelle	X	

Par expérience dispositif VAE prévu en 2006	X	Idem
---	---	------

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

#### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

#### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

### Base légale

#### Référence du décret général :

#### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 11 mars 2004 publié au Journal Officiel du 13 mars 2004 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans.

#### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

#### Références autres :

Arrêté du 18 avril 2013 publié au Journal Officiel du 28 avril 2013 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau II, sous l'intitulé "Responsable ressources humaines" avec effet au jusqu'au 21 juillet 2012, jusqu'au 28 avril 2016.

Arrêté du 8 juillet 2009 publié au Journal Officiel du 21 juillet 2009 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau II, sous l'intitulé Responsable développement ressources humaines avec effet au 21 juillet 2009, jusqu'au 21 juillet 2012

### Pour plus d'informations

#### Statistiques :

Environ 50 titulaires par an

#### Autres sources d'information :

[www.grandhainaut.cci.fr](http://www.grandhainaut.cci.fr)

[WWW.versailles.cci.fr](http://WWW.versailles.cci.fr)

[www.ifa-rambouillet.fr](http://www.ifa-rambouillet.fr)

[www.escia.fr](http://www.escia.fr)

<http://www.grandhainaut.cci.fr>

#### Lieu(x) de certification :

CCI Grand Hainaut

Groupe formation TERTIA 3000

10, avenue Henri Matisse

59300 Aulnoy- Lez -Valenciennes

#### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

CCI Grand Hainaut

Groupe formation TERTIA 3000

10, avenue Henri Matisse

59300 Aulnoy- Lez -Valenciennes

CCI Versailles Val d'oise/Yvelines

IFA Rambouillet 44, rue Patenôtre 78120 Rambouillet

ESCIA 8, rue pierre de Coubertin 95300 Pontoise

#### Historique de la certification :

**Certification précédente :** Responsable développement ressources humaines

**Certification suivante :** Responsable ressources humaines